PASS de l'Hôpital Corentin Celton

4 Parvis Corentin Celton 92130 Issy Les Moulineaux



Vous avez besoin de soins ?

Vous n'avez pas d'assurance maladie et vous avez des difficultés financières ?

Vous pouvez vous rendre à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé.

Une équipe médicale, paramédicale et sociale vous accueillera et évaluera votre situation médicale et sociale pour vous accompagner vers les soins et vous conseiller dans les démarches administratives à suivre.

Comment venir à l'hôpital?

Métro : Arrêt Corentin Celton (ligne 12)

Autobus: Arrêt Hôpital Corentin Celton (Lignes n° 126, 189 et 394) Arrêt Mairie d'Issy (Lignes n° 123, 190 et 323)

RER C : Arrêt Issy Val de Seine, puis autobus

126, 189 et 394

Comment fonctionne la PASS?

Si vous avez plus de 18 ans :

vous pouvez être accueilli en PASS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 avec ou sans rendez-vous. Vous serez reçu par un professionnel qui vous orientera selon vos besoins. En cas d'urgence hors des horaires d'ouverture vous pouvez vous s'adresser aux urgences de l'hôpital Européen Georges Pompidou 20 rue Leblanc 75015 PARIS standard: 01.56.09.20.00.

Quelles sont les prestations accessibles à travers la PASS ?

- Consultations de médecine générale
- Consultations de médecine spécialisée
- Soins infirmiers
- Accompagnement social et aide à l'ouverture de droits à l'assurance maladie
- Possibilité de remise de médicaments sur ordonnance médicale du médecin du service
- Prise de sang
- Radios

En cas d'urgence médicale appelez le 15 (appel gratuit, accessible 24h/24) ou rendez-vous au service d'accueil des urgences.

Si vous n'avez pas de couverture maladie ou de complémentaire santé, n'hésitez pas à le signaler à votre interlocuteur au 15 ou aux urgences.

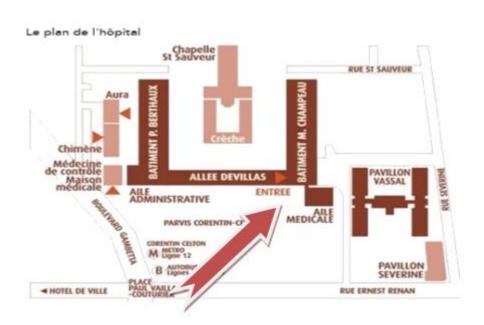
Les soins ne sont pas gratuits ! En fonction d'une évaluation médicale et sociale la PASS pourra vous aider à trouver une prise en charge financière de tout ou partie des soins.

Comment contacter la PASS?

Par téléphone :

A l'accueil de l'Unité de Consultation et de Médecine Sociale PASS au 01 58 00 40 88

Où trouver la PASS?



La PASS se trouve dans l'Unité de Consultation et de Médecine Sociale. Au même étage que l'entrée principale : niveau 0 ou rez-de-chaussée. Prendre à gauche dans le hall d'accueil, le service se trouve au fond du couloir. Bâtiment Champeau.

PASS de l'Hôpital Corentin Celton

4 Parvis Corentin Celton 92130 Issy Les Moulineaux

Standard: 01.58. 00.40. 00

Pour en savoir plus sur l'hôpital et sur la PASS :

http://www.aphp.fr/contenu/hopital-corentin-celton

Contacts

Coordinateur médical : Dr Grégoire MOUTEL Référent du Service social : Mme Christiane JAN

Liste des contacts des référents PASS

Dernière mise à jour : novembre 2014

Médecin	DR MOUTEL	gregoire.moutel@aphp.fr	01 58 00 40 88
Référent social	Mme JAN	christiane.jan@aphp.fr	01 56 09 21 75
Assistante Sociale	MME JACQUET	camille.jacek@aphp.fr	01 58 00 47 68

Prestations médicales et d'accompagnement en lien avec la PASS

- Diététique
- Pédicure / podologie
- Education thérapeutique
- Vaccination
- Dépistage VIH/SIDA, Hépatites, Tuberculose, troubles métaboliques, diabète...
- Possibilité d'interprétariat
- Petit matériel médical

Conseils d'orientation vers la PASS à destination des professionnels

- ✓ La PASS n'est pas un service d'urgence. En cas de gravité orientez le patient vers les services compétents (15, SAU...).
- ✓ Recommandez au patient de venir aux horaires indiqués.
- ✓ Pensez à fournir au patient une lettre d'accompagnement, expliquant si possible les suivis sanitaires et sociaux déjà entamés et donnant d'éventuels repères permettant d'améliorer la confiance (ex : veiller à nommer par son prénom féminin une personne transgenre si elle est d'apparence féminine, ex : prendre en compte le fait que le patient est illettré ou analphabète...).
- ✓ Recommandez au patient de ne pas hésiter à se faire accompagner par une personne de confiance.
- ✓ Conseillez au patient, dans la mesure du possible, de se présenter avec les documents médicaux et administratifs en sa possession (résultats d'examens, ordonnances, attestation carte vitale, carte d'identité ou passeport...).